Assemblée générale du 3 février 2023

Membres du conseil d'administration présents :
Alain BOURRICARD, président ; Françoise BAKKAUS, trésorière ; Michèle MEDAIL, trésorière adjointe ; Marie-Françoise BOURRICARD, responsable communication ; Claire-Marie LAMOUREUX, responsable parrainage ; Jacques COUTELLIER, responsable site internet ; Dominique LADIER, photographe et technicien ; Annie COUTELLIER, secrétaire.

Ordre du jour

- Mot d'accueil du président
- Rapport financier
  - Etats financiers
  - Suivi des adhésions
- Rapport moral
  - Bilan des activités 2022
  - Manifestations 2023
  - Point sur les parrainages
- Projets en cours
- Election pour le renouvellement du conseil d'administration, postes vacants
- Questions diverses
- Galette

23 adhérents étaient présents, 22 pouvoirs ont été reçus, soit 45 signatures pour un total de 83 adhérents.
Le quorum (1/4 des adhérents) est atteint, l'assemblée générale est ouverte à 20h15.

Le Président remercie les adhérents de leur présence et de leur soutien à l'association. Il présente les membres du conseil d'administration et présente, à l'aide du nouveau roll-up, les 3 missions de l'association (santé, scolarité, parrainages d'enfants).
Il précise que depuis 2017 il n'est plus possible d'aller au Burkina Faso en raison des problèmes politiques du pays. La haine du français se manifeste à la capitale Ouagadougou, essentiellement par des personnes payées pour cela, mais ailleurs dans le pays les relations restent bonnes.

<u>Rapport financier présenté par Françoise Bakkaus</u>

Les recettes (11702 euros) sont supérieures à celles de 2021, en raison principalement du fait qu'en 2021 la plupart des manifestations n'avaient pas pu avoir lieu.

Le montant des adhésions est relativement stable. La forte augmentation des dons (2 416 € en 2022 contre 1 446 € en 2021) provient d'un don particulier et ponctuel de 750 euros en 2022. Malgré tout leur montant est en légère augmentation.
Aucun projet n'ayant été financé en 2022, le montant déposé sur le livret d'épargne est plus important qu'en 2021, ce qui explique l'augmentation des intérêts perçus en 2023.
La subvention de la mairie de St-Jean le Blanc a augmenté. Celles du Conseil Régional et du Conseil départementale n'étaient pas encore finalisées fin 2022. Elles sont actuellement en cours.
Les manifestations ayant pu reprendre en 2022, les recettes engendrées ont été supérieures à celles de l'année précédente.

Les dépenses (4 408 €) sont en nette baisse par rapport à l'année précédente mais s'explique par une somme importante (7 500 euros) qui avait été débloquée en urgence sur nos fonds disponibles pour financer la réfection d'une toiture de collège endommagée suite à une tempête.
L'assurance a presque doublé, mais en 2021 nous avions bénéficié d'une réduction de 40% liée à la crise Covid.
Les frais de fonctionnement sont toujours très faibles et ont même été moindre que l'année précédente où un barnum, très utile pour nos manifestations, avait été acheté.
Le niveau de dépenses lié aux manifestations est supérieur car le nombre de manifestations organisées a été plus important en 2022.
Pas de vente d'artisanat. Ne pouvant plus aller en acheter sur place, il reste très peu d'articles à vendre.

Le solde de l'exercice est de 7 294 euros. Compte tenu du montant sur le livret fin 2021 (13 766 €), nous avons actuellement un **solde en banque, au 31 décembre 2022 de 21 060 €.**

A noter que les frais de gestion de l'association sont très faibles. Ils représentent seulement 3,4 % des dépenses. L'association utilise au maximum l'argent pour les projets. Les frais incontournables sont l'adhésion à Centr'aider, quelques cartouches d'encre, et 60 € pour ne pas avoir de publicités sur notre site internet. Les photocopies, jusqu'à présent, ont toujours pu se faire gratuitement à la mairie.

Budget prévisionnel pour 2023

L'incertitude est essentiellement sur le montant des subventions qui nous seront accordées. Auprès de la Mairie on prévoit de demander 3 000 € mais on aura sans doute moins.
Le Conseil Régional comme le Conseil Départemental pouvant aider assez largement des projets importants, nous espérons pouvoir obtenir 15 000 € pour l'ensemble des deux.
Par ailleurs, nous allons déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de L'Eau - Bassin Loire-Bretagne qui est favorable aux projets tels que le nôtre.
Du côté des dépenses, le devis du projet s'élève à 54 000 € mais un acompte a déjà été payé en 2022. Il reste 51 300 € à financer.
Nos prévisions n'incluent pas notre solde en banque. Les subventions sont versées en 2 fois et seuls 50% du montant est versé au départ, il faut donc avancer les fonds.
Par ailleurs il semble qu'il sera difficile de faire payer les 5% habituellement dû par la commune de Komtoega.
Pour les autres projets, on réglait directement les entrepreneurs une fois les travaux terminés en retenant les 5% dus par la commune. Pour le projet actuel, on passe par une entreprise, Vergnet-Hydro, basée à Ingré, fabricant des pompes vendues en Afrique de l'ouest. Cette entreprise a une filiale à Ouagadougou qui exécute les forages. C'est cette filiale qui a commandité l'étude géophysique obligatoire (4 000 €) pour l'obtention des subventions.
On traite directement avec Vergnet-Hydro et on devra payer la totalité du montant dû. On essaiera ensuite de récupérer les 5% auprès de la commune.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Evolution des adhésions

En 2022 on compte 83 adhérents (9 inscriptions nouvelles et 12 départs). Le niveau des adhésions est stable depuis plusieurs années.
72 adhérents résident dans le Loiret et 28 habitent la commune de Saint-Jean le Blanc.

Rapport moral présenté par Annie Coutellier

Bilan des activités 2022

Cette année a été marquée par le retour de la plupart de nos manifestations et c'est avec plaisir que nous avons retrouvé notre public.
Toutes nos manifestations habituelles ont pu être organisées. Seule la semaine associative dans les écoles a été annulée.

Globalement les manifestations nous ont procuré un bénéfice net d'environ 4 500 euros, retrouvant ainsi le niveau d'avant la crise Covid. L'essentiel des gains proviennent du challenge de golf. Cette manifestation, à elle seule, nous apporte les 3/4 de l'ensemble des bénéfices. C'est une manifestation importante mais qui nécessite aussi, essentiellement de la part de Monsieur Parisien (un adhérent) et de Marie-Françoise Bouriccard, un gros travail de recherche de sponsors.

L'après-midi communication de novembre a été bien apprécié. Le débat sur la scolarisation en Afrique était animé par Hassan Kérim avec la participation de Cyril Ahiawonou, Auguste Zongo et d'un réfugié ukrainien, originaire du Bénin, qui ont décrit leurs parcours scolaires en Afrique. A la suite du débat, il y a eu comme chaque année la tombola et la vente des gâteaux et d'artisanat dont le gain net a été de 440 euros, soit 10% de l'ensemble des bénéfices.

Cette année nous avons pu organiser le tournoi de bridge mais la participation n'a pas été à la hauteur. Une compétition de bridge nationale avait lieu le même jour. A noter aussi que, suite à la crise Covid, les clubs de Bridge ont perdu jusqu'à 40% d'adhérents. L'apport financier a été malgré tout d'environ 400 euros.

Pour le reste nous avons participé au vide-jardin et à la fête de la St-Jean où les crêpes et les gâteaux ont été appréciés. L'apport financier de ses 2 manifestations est très faible et l'apport des deux réunies est d'à peine 6 % de l'ensemble mais notre présence est aussi relationnelle. Elle permet d'être vu, de se faire connaître et de faire connaître nos missions.

Manifestations prévues en 2023

Sont déjà prévues les manifestations habituelles (tournoi de Bridge le 17 mars, vide-jardins le 1er mai où, comme chaque année, nous solliciterons pour des gâteaux, la St-Jean en juin, la semaine associative des écoles qui devrait reprendre, le forum des associations en septembre, la compétition de golf le 24 septembre et l'après-midi communication de novembre au thème non encore défini.

En plus de ces manifestations traditionnelles, on envisage d'organiser un concert d'orgue à l'église St-Marceau. Marie-Françoise a apporté quelques précisions sur l'organiste sollicité qui a donné son accord. Il s'agit d'Olivier Salandini qui est un des tout meilleurs organistes de France.

Point sur les parrainages présenté par Claire-Marie Lamoureux

Actuellement 16 enfants sont parrainés et 2 filleuls sont en attente.
Les parrainages se font en lien avec l'association de Laval qui travaille avec l'orphelinat de Garango.
Le parrainage coute 18 €/trimestre soit 72 €/an pour assurer la scolarisation, l'habillement et la nourriture de l'enfant. Le montant bénéficie d'une déduction fiscale de 66%.

Depuis le début de l'activité, 2 300 enfants ont été parrainés par le jumelage de Laval-Garango.
Quand l'enfant quitte la scolarité il sort du système et le parrain est informé.

Claire-Marie a envoyé en 2022 une note aux parrains sur la gestion des parrainages.
Les parrains ont rarement des nouvelles de leurs filleuls. Le coût de l'affranchissement et les aléas de l'acheminement sont des obstacles majeurs, aussi il est conseillé de prendre contact par le biais du mail de l'orphelinat.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Projet en cours

Le projet en cours est celui des 5 forages pour la population de Komtoega.
Les demandes de subventions ont été refusées 2 fois car l'étude géophysique n'avait pas été faite.
C'est maintenant chose faite. L'étude (4 000 €) est terminée.
Nous sommes en attente de la validation par les Conseils départemental et Régional et par l'agence de l'eau.
Un autre point d'achoppement était l'absence d'un dossier sur le suivi. Le comité de suivi habituel (COGES) s'est avéré ne pas être suffisant et une convention de gestion devait être établie par l'UDUMA. C'est une association à but non lucratif qui œuvre dans les pays de l'Afrique de l'ouest et suit la gestion de tout ce qui concerne le traitement de l'eau et le bon fonctionnement des forages. UDUMA est une filiale de Vergnet-Hydro Burkina qui assure cette fonction. Cette convention est actuellement en cours et devait être prête début janvier. Alain va relancer le directeur de UDUMA.

Si le montant qui sera accordé par les subventions n'est pas suffisant, nous pourrons malgré tout faire 3 ou 4 forages avec l'aide de nos fonds propres.

Election pour le renouvellement du conseil d'administration, postes vacants

3 postes sont vacants au conseil d'administration.
Le poste de vice-président(e)
Le poste de trésorier(e) adjoint(e)
Un poste d'administrateur(trice)
Les mandats sont de 3 ans.

Aucune candidature n’a été proposée.
A noter également que fin 2023, la trésorière ne renouvellera pas son mandat.

Il est impératif de trouver de nouveaux bénévoles. Alain a lancé un appel à candidature.

Questions diverses

Une question est posée sur l’avenir de l’association en fonction de la situation politique au Burkina Faso.
Pour l’instant les besoins de la population sont importants et, en dehors de la capitale, le français n’est pas rejeté. Nous continuons nos actions.

Une autre question concernait la pérennité des forages. Elle sera assurée pendant 10 ans.

Sans autres questions, la séance est levée et toutes les personnes présentes sont invitées à se retrouver devant une galette et un verre de cidre.

Pièces annexes : les tableaux financiers

Rapport financier du 01/01/2022 au 31/12/2022

RECETTES	2021	2022
Adhésions	1548,00	1494,00
Dons	1446,00	2416,00
Produits financiers	45,37	235,61
Subvention mairie de SJB	1500,00	1800,00
Subvention Cons. Rég.	0,00	0,00
Subvention Conseil Départ.	0,00	0,00
Manifestations	4922,00	5737,00
Ventes d'artisanat	43,00	20,00
TOTAL	**9504,37**	**11702,61**

Rapport financier du 01/01/2022 au 31/12/2022

DEPENSES	2021	2022
Assurance Macif	53,81	96,07
Réfection toiture d'un collège	7500,00	
Etude géophysique (acompte)		2700,00
Fonctionnement	260,52	147,89
Frais bancaires	36,95	15,00
Manifestations	1069,54	1449,42
Artisanat	0,00	0,00
TOTAL	**8920,82**	**4408,38**

Rapport financier du 01/01/2022 au 31/12/2022

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	1494,00	Assurances Macif	96,07
Dons	2416,00	Dépense projet (ét. Géo.)	2700,00
Produits financiers	235,61	Fonctionnement	147,89
Subvention mairie de SJB	1800,00	Frais bancaires	15,00
Subvention Cons. Rég.	0,00		
Subvention Conseil Départ.	0,00		
Manifestations	5737,00	Manifestations	1449,42
Ventes d'artisanat	20,00	Artisanat	0,00
TOTAL	**11702,61**	TOTAL	**4408,38**
Solde sur exercice	7294,23		
Solde banque au 31/12/2021	13766,40		
Solde banque au 31/12/2022	**21060,63**		

Budget prévisionnel 2023

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	1500	Assurances Macif	100
Dons	2000	Dépense projet	51300
Produits financiers	90	Fonctionnement	150
Subvention mairie de SJB	3000	Frais bancaires	40
Subvention Cons. Rég.	8000		
Subvention Conseil Départ.	7000		
Autres subventions (ADE-BLB)	23000		
Manifestations	5800	Manifestations	1500
Ventes d'artisanat	0	Artisanat	0
Participation financière Komtoég	2700		
TOTAL	**53090**	TOTAL	**53090**

Rapport financier du 01/01/2022 au 31/12/2022

Explications sur le prévisionnel 2023

Nos prévisions 2023 n'incluent pas cette année notre solde en banque, soit : 21060

- Les bailleurs de fonds ne donnent jamais la totalité de ce que nous demandons.
- Ils nous payent en 2 fois ce qui implique d'avancer l'argent sur nos fonds propres.
- La commune de Komtoéga a du mal à payer ses 5%

Projets

Projet en cours

- Projet « 5 forages pour Komtoéga »
  - Les demandes de subvention sont en cours d'élaboration
    - Le conseil départemental
    - Le conseil de la région Centre-Val de Loire
    - L'agence de l'eau Loire-Bretagne
    - La mairie de Saint-Jean-Le-Blanc
  - La convention de gestion est en cours d'élaboration (UDUMA)
  - L'étude des sols dite géophysique est terminée (4 000€)